



Pour accéder au Centre Hospitalier Sud Essonne

Chacun des 2 sites est desservi par un arrêt de bus/car

Pour vous rendre sur le site de Dourdan, vous disposez de plusieurs possibilités



Par le car :

- En provenance d'Etampes, Car TRANS ESSONNE ligne 917 qui part de la gare RER d'Etampes
- En provenance des villages de l'Eure et Loir, se renseigner auprès du Transbeauce (horaires consultables sur www.transbeauce.fr)
- En provenance de Saint Amoult, Car CONNEX
- En provenance de certains villages autour de Dourdan (stationné devant le collège CONDORCET), il est possible de prendre le car scolaire, mais attention aux horaires très restreints.

En R.E.R.:

- R.E.R. C, Terminus Gare de Dourdan, puis à pied (environ 15 minutes), en car (voir les horaires à la Gare Routière) ou en taxi, jusqu'à l'hôpital
- R.E.R. C, Terminus Dourdan la Forêt (en période scolaire principalement), puis à pied (environ 5 minutes)
- RER B, jusqu'à la gare de Massy-Palaiseau. Prendre le Car TRANSESSONNE Ligne 913, Arrêt Hôpital.

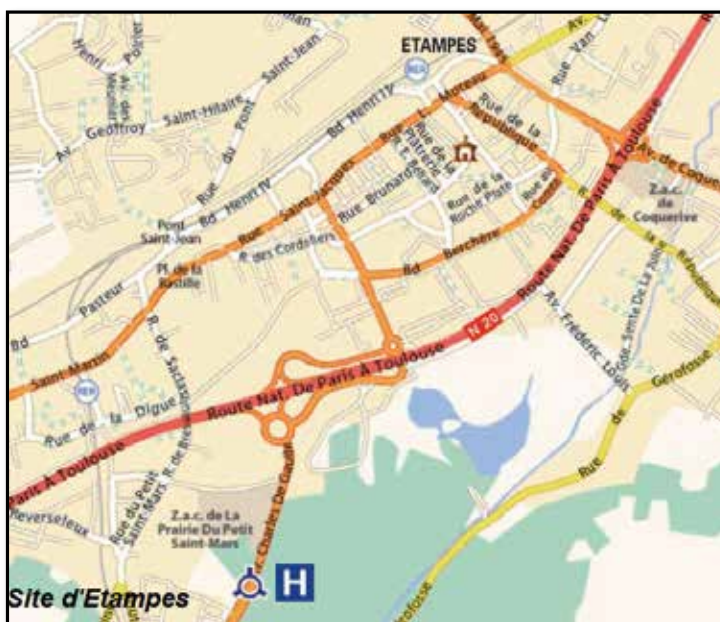
En taxi :

- Borne qui renvoie aux taxis de permanence au 0160 81 01 01.

Par la route :

- Autoroute A10, Sortie Dourdan
- Nationale 20, Sortie Etampes ou Arpajon, puis Direction Dourdan
- En provenance de Chartres ou de Rambouillet : Nationale 10, Sortie Ablis, Direction Dourdan.

Pour vous rendre sur le site d'Etampes, vous disposez de plusieurs possibilités



L'hôpital est situé à la sortie de la ville, sur la route départementale D49 en direction de Saclas.

Par le car :

- En provenance de Dourdan, Car TRANS ESSONNE ligne 91.07 qui part de la gare RER de Dourdan Attention : pratiquement pas de cars entre 12h30 et 16h30.
- En provenance du Loiret (Pithiviers), réseau ULYS ligne 25 (www.uly-s-loiret.com)

En bus de ville :

- Lignes n° 913-01,913-02,913-08,913-017 du lundi au samedi Gare d'Etampes Hôpital - Gare d'Etampes
- Ligne n° 913-030 le dimanche : Gare de St Martin - Gare d'Etampes - Hôpital - Gare de St Martin - Gare d'Etampes
- Lignes n° 913-03 et 913-030 du lundi au samedi : Gare de St Martin - Hôpital - Gare de St Martin

En R.E.R.:

- Ligne R.E.R. C : Gare de St Martin d'Etampes (à 1,5 km de l'hôpital) Gare d'Etampes (à 3 km de l'hôpital)
- En taxi : ALLO TAXIS ETAMPES (Borne d'appel devant les gares) Tél: 01 64 94 73 00
- Par la route : Paris/Orléans N 20, sortie Base de loisirs - Centre Hospitalier
- Un parking est à la disposition des visiteurs sur chaque site. Des places de stationnement sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Elles sont matérialisées conformément à la réglementation. Les utilisateurs sont invités à faire apparaître leur carte d'invalidité.
- Tous les services de soins sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour faciliter leur déplacement, un agent d'accueil peut solliciter un brancardier ou un soignant pour les accompagner vers leurs lieux de rendez-vous.



Tél : 01 60 80 76 76 - www.ch-sudessonne.fr - direction@ch-sudessonne.fr



Offre De Soins

Le Centre Hospitalier Sud Essonne comprend actuellement 287 lits et places de Médecine-Chirurgie-Obstétrique et Soins de Suite et Réadaptation, ainsi que 296 places en hébergement (U.S.L.D. + E.H.P.A.D.).

L'établissement dispose d'autorisations d'activité en chirurgie du cancer (pathologies digestives, gynécologiques et urologiques) ainsi qu'en chimiothérapie.

Site d'Etampes

26, avenue Charles de Gaulle - 91150 ETAMPES - Tél : 01 60 80 76 76 - Fax : 01 60 80 78 78
Consultations (cf. liste des consultations en annexe)

Équipements médicaux "lourds"

- Scanner
- I.R.M.

Services de soins

Urgences

- 5 lits d'hospitalisation de très courte durée
- présence d'un S.M.U.R. (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation)

Réanimation - Surveillance continue

- 10 lits de réanimation polyvalente médico-chirurgicale
- 6 lits de surveillance continue médico-chirurgicale

Médecine

- 56 lits d'hospitalisation complète dont 26 lits de Gériatrie Aiguë et 2 lits de soins palliatifs identifiés
- 4 places d'hospitalisation de jour

Chirurgie (viscérale, orthopédique, urologique, O.R.L. et gynécologique)

- 35 lits d'hospitalisation complète
- 12 places de chirurgie ambulatoire

Gynécologie - Obstétrique

- 20 lits d'hospitalisation complète

Néonatalogie

- 6 berceaux
- 2 places d'hospitalisation de jour

Soins de Suite et Réadaptation gériatriques

- 30 lits d'hospitalisation complète
- Une Équipe Mobile Gériatrique intervient sur le site.

Services d'Hébergement

Unité de Soins de Longue Durée (U.S.L.D.) : 40 lits

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) : 126 lits

Cet E.H.P.A.D compte une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) de 14 places pour les résidents atteints de troubles comportementaux ainsi qu'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) proposant un éventail d'activités thérapeutiques. Il propose également 3 places d'hébergement temporaire.

Laboratoire de Biologie Médicale

Prélèvements sur RDV du lundi au vendredi de 7h à 14h et le samedi de 7h30 à 11h30.

Pharmacie avec vente au public de médicaments (rétrocession) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Site de Dourdan

2, rue du Potelet - 91410 Dourdan - Tél : 01 60 80 76 76 - Fax : 01 60 80 78 78
Consultations (cf. liste des consultations en annexe)

Équipement médical "lourd"

- Scanner - Mammographe numérique

Services de soins

Urgences

- 4 lits d'hospitalisation de courte durée

Surveillance continue polyvalente

- 6 lits d'hospitalisation complète

Médecine

- 28 lits d'hospitalisation complète
- 6 places d'hospitalisation de jour

Pédiatrie

- 16 lits d'hospitalisation complète
- 2 places d'hospitalisation de jour

Chirurgie ambulatoire

- 5 places

Soins de Suite et Réadaptation (S.S.R.)

- 20 lits d'hospitalisation complète en SSR polyvalent
- 4 lits EVC-EPR (États Végétatifs Chroniques - États Pauci - Relationnels)

Services d'Hébergement

Unité de Soins de Longue Durée (U.S.L.D.) : 30 lits

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) "Jean-Sarran" : 100 lits

Laboratoire de Biologie Médicale

Prélèvements sur RDV du lundi au vendredi de 7h à 14h30 et le samedi de 7h30 à 12h.

Pharmacie avec vente au public de médicaments (rétrocession) du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00

Pour les personnes en grande difficultés sociales avec un besoin de soins urgent, le Centre Hospitalier Sud Essonne dispose d'une Permanence d'Accès aux Soins en Santé (PASS). Les renseignements nécessaires sont disponibles auprès du service des Admissions de l'hôpital ainsi que du Service Social.



Tél : 01 60 80 76 76 - www.ch-sudessonne.fr - direction@ch-sudessonne.fr



L'exercice des cultes

Le Centre Hospitalier Sud Essonne s'attache à assurer pleinement à ses patients hospitalisés et aux résidents accueillis les conditions de libre exercice du culte de leur choix. "Un patient doit pouvoir, dans la mesure du possible, suivre les préceptes de sa religion : recueillement, présence d'un ministre du culte de sa religion, nourriture, liberté d'action et d'expression", selon le principe rappelé par la circulaire du 6 mai 1995.

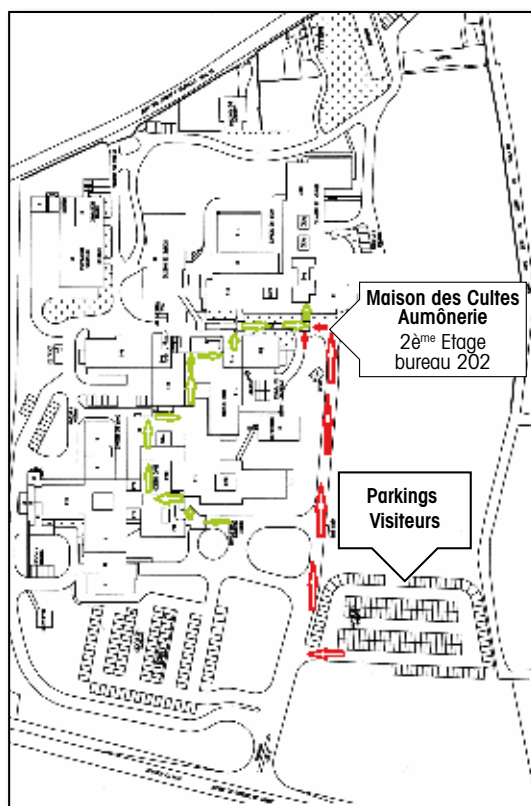
Les rites ou cérémonies peuvent s'y dérouler, tant qu'ils sont compatibles avec les exigences posées par la Charte de la laïcité dans les Services Publics, "du respect de la neutralité du service public, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public, de sécurité, de santé et d'hygiène". Les usagers de l'hôpital doivent en outre respecter la bonne dispensation des soins et la tranquillité des autres patients et s'abstenir de tout prosélytisme. "Ils ne peuvent récuser un agent public ou d'autres usagers, ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public".

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement spirituel, vous avez la possibilité d'en faire la demande auprès de l'équipe soignante afin de recourir au ministre du culte de votre choix, dont les coordonnées suivent.

Coordonnées des représentants des cultes au CHSE

- **Catholique :**
Aumônerie sur le site d'Etampes
prendre l'attache de Mme Marie-Christelle JUIN
au : 01 60 80 74 72
Paroisse de Dourdan
prendre contact avec :
M. Guy OKOSSO au 06 10 29 08 51.
- **Musulman :**
Mosquée d'Evry - Tél : 01 60 77 14 19
Rue G. Brassens, 91080 Courcouronnes
ou
Appeler le responsable de la Mosquée
M. SEDOUKI Ali - Tél : 06 08 34 62 45
- **Protestant :**
Centre protestant "la Balise" Mme le Pasteur YOU
Tél : 01 60 15 18 23
1 à 3, rue Frédéric Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
- **Israélite :**
Synagogue de Massy - Tél : 01 69 20 94 21
2, allée Marcel Cerdan 91300 Massy
- **Orthodoxe :**
Père Daniel CABAGNOLS
Tél : 06 85 33 49 12

Site d'Etampes



Pour toute demande particulière ou réclamation, vous pouvez contacter la direction des relations avec les usagers et le correspondant de la laïcité et des cultes du CHSE au 01 60 81 50 29 ou au 01 60 80 58 29.



La Commission Des Usagers

La Commission des Usagers

est une instance de dialogue des professionnels avec les patients de l'établissement, prévue par l'article L.1112-3 du Code de la Santé Publique. Sa principale mission est de veiller au respect des droits des usagers, de faciliter leurs démarches dans l'hôpital et de contribuer à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des patients. Elle bénéficie dans cette mission de toutes les informations nécessaires de la part des professionnels du Centre Hospitalier Sud Essonne.

Elle participe aussi à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers et se trouve plus globalement associée à la définition de la politique de qualité et de gestion des risques du Centre Hospitalier Sud Essonne. A ce titre, elle est amenée à être informée des réclamations émises par les patients, des événements indésirables graves et des actions correctives mises en œuvre au sein des services.

Les Représentants des Usagers

qui en sont membres de droit, se tiennent à votre disposition pour être un intermédiaire auprès de la Direction si vous le souhaitez, notamment pour toute doléance. Ils appartiennent à des Associations représentatives des patients, désignés par l'Agence Régionale de Santé dans notre établissement. Vous pouvez les contacter aux coordonnées suivantes.

Par courrier

Représentants des Usagers - CH Sud Essonne - 26 avenue Charles de Gaulle - 91 150 Etampes

En laissant un message avec vos coordonnées

Sur la boîte vocale du 01 60 80 78 61



Mme MIEUSSET Chantal

Titulaire
Ligue Contre
le Cancer



M. BAUDRY Jean-Pierre

Titulaire
Union départementale
des Associations
Familiales



M. LEBOUBE Daniel

Suppléant
Association française
des Diabétiques



M. LABARRE Daniel

Suppléant
Union départementale
des Associations
Familiales

Vous pouvez également adresser un courrier à la **Direction en charge des Droits des Usagers** du Centre Hospitalier Sud Essonne ou bien remplir une "fiche d'expression des usagers" à demander dans le service qui lui sera transmise.





Les associations et les réseaux

Les associations

- Des visiteurs bénévoles appartenant à l'association **V.M.E.H. (Visite des Malades en Etablissement Hospitalier)** interviennent dans l'établissement. Cette association à but non lucratif a pour mission d'apporter, par des visites régulières, une présence amicale, de combattre l'isolement et l'ennui auprès de ceux qui sont privés de leur cadre de vie habituel, de redonner confiance et espoir à qui se sent en marge de la société, ou encore de distraire en proposant des animations.
- Des représentants des associations **Association Française des Diabétiques (A.F.D.)**, **CDCA** (Conseil Départemental de la citoyenneté et le l'autonomie), **La Ligue Contre le Cancer**, **"Vie Libre"** (aide aux malades alcooliques), **Union départementale des Associations Familiales** sont également présents et peuvent réaliser des sessions d'information.
- **L'association MAGYE** (MAternité-GYnécologie Etampes) propose, en partenariat avec la Municipalité, des cours de préparation en piscine (15:10 ante-partum et 5 post-partum) aux futures mamans, à des tarifs préférentiels.
- **L'association "Petits Princes"** donne vie aux rêves des enfants gravement malades touchés par des cancers, leucémies et maladies génétiques. En vivant leur passion et en réalisant leurs rêves, le enfants trouvent une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.
- **L'association JALMALV** (Jusqu'à la mort accompagner la vie) rassemble des bénévoles qui accompagnent et soutiennent les patients en fin de vie.
- **L'association "La Cerise sur le gâteau"** faisant partie de l'association « Généralette, » est composée de professionnels bénévoles en retraite, elle a pour but d'apporter un « plus » à la vie des résidents en étroite coordination avec la politique d'animation de l'E.H.PAD Jean Sarran. Ainsi, depuis plusieurs années, elle organise un séjour pour un groupe de résidents à Cabourg. Les familles des résidents associées à la vie de l'établissement sont informées des activités et peuvent y prendre part.
- **L'association "Les Compagnons du temps"** intervient au bénéfice des patients et des résidents de l'E.H.PAD. du Potelet et de l'U.S.L.D. de Dourdan.
- **L'association pour l'animation du Petit Saint-Mars** au bénéfice des résidents de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes du site d'Etampes et travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'animation.

Si vous souhaitez rencontrer des représentants de ces associations, merci de vous adresser au personnel de l'établissement.



Les Réseaux

Le Centre Hospitalier Sud Essonne travaille en partenariat étroit avec des réseaux de santé, notamment :

- le réseau **REVESDIAB** patients diabétiques,
- le réseau **ROMDES** Obésité,
- le réseau **Le Pallium** (Soins palliatifs),
- le réseau **"Hôpital sans Tabac"**,
- le réseau **"Péri natal du Sud-Ouest francilien"**,
- le réseau **"Périnat If Sud"** (réseau femmes-enfants),
- le réseau **"Essonnonco"**,
- le réseau **"SPES"** ("Soins Palliatifs et de support en Essonne Sud"),
- le réseau **"Ouest francilien de prélèvement d'organes et de tissus"**,
- le réseau **"Sud-Ouest francilien pour la Cardiologie"**,
- le réseau **"HYPOCAMPES"**,
- le réseau **"APPOLLINE"**,
- le réseau **"RIFHOP"** (Réseau île de France d'Hématologie Oncologie Pédiatrique).



Tél : 01 60 80 76 76 - www.ch-sudessonne.fr - direction@ch-sudessonne.fr



Professionnels à votre service

Comment identifier les différentes catégories des professionnels ?

Vous êtes pris en charge par une équipe pluridisciplinaire dont la diversité des compétences est indispensable pour vous garantir une prise en charge de qualité et sécurisée 24 heures sur 24.

Pendant votre séjour, l'ensemble du personnel s'efforcera de concilier vos besoins avec les nécessités de la vie hospitalière.

Vous pourrez reconnaître chaque catégorie professionnelle en fonction des tenues qui comportent un code couleur. Chaque professionnel de l'établissement porte sur sa tenue de travail une étiquette indiquant son identité et sa fonction.

L'équipe médicale

L'équipe médicale se réunit régulièrement pour faire le point sur votre état de santé et prendre des décisions nécessaires. Les membres de l'équipe médicale (tenue et blouse blanche) s'attacheront à vous communiquer toutes les informations relatives à votre état de santé. N'hésitez pas à demander des informations ou à vous faire expliquer les termes que vous ne comprenez pas dans la mesure où votre consentement éclairé aux soins est recherché.

L'équipe soignante

Les membres de l'équipe soignante mettront tout en œuvre pour vous assurer le meilleur accueil, ainsi qu'à votre entourage, et vous dispenser des soins personnalisés pendant votre séjour.

- Le cadre de Santé
(tenue ou blouse blanche) est responsable du fonctionnement de l'unité de soins. Il assure la liaison entre vous, les médecins et l'équipe et facilite vos relations avec les services administratifs. Vous pouvez lui demander tous conseils sur votre séjour à l'hôpital.
- Les infirmier(e)s
(tunique blanche à parement turquoise) donnent les soins qui vous sont nécessaires, soit sur prescription médicale, soit en application de leur rôle propre.
- Les puéricultrices
(tunique blanche à parement rose) sont spécialisées dans la surveillance et la dispensation des soins aux nourrissons et aux nouveau-nés, en Maternité et aux enfants en Pédiatrie.
- Les aides-soignant(e)s
(tunique blanche à parement lilas) vous assurent les soins de bien-être et d'hygiène.
- Les auxiliaires de puériculture
(tunique blanche à parement rose) vous assurent le confort et l'hygiène répondant aux besoins de l'enfant et de la mère en Maternité.
- Les agents des services hospitaliers
(tunique blanche à parement anis) assurent l'entretien et nettoyage des locaux.



En Réanimation-Surveillance Continue

Tenue bleue pour tout agent.

En secteur Mère-Enfant

Les sages-femmes (tunique blanche à parement rose à Dourdan et tunique rose à Etampes) surveillent la grossesse, pratiquent les accouchements, assurent la surveillance de la mère et de l'enfant pendant le séjour et vous conseillent avant votre sortie.

Au Bloc Opératoire

L'équipe paramédicale, identifiable par une tenue spécifique de couleur verte, aide et assiste les chirurgiens et les médecins anesthésistes pour assurer une réalisation de qualité des interventions chirurgicales.

Les Secrétaires Médicales

Dans l'ensemble des services, les secrétaires médicales (blouse blanche à liseré bleu ciel) se chargent des prises de rendez-vous demandés par le médecin et/ou par vous-même et assurent la tenue de votre dossier.

Les Masseurs-Kinésithérapeutes

Sur prescription, les masseurs-kinésithérapeutes (pantalon blanc, tunique bleu foncée) vous prodigueront les soins nécessaires soit au sein du service, soit en salle de rééducation.

Les Manipulateurs en électroradiologie

Les manipulateurs en électroradiologie (tunique blanche à parement bleu foncé) réalisent des actes techniques de l'imagerie médicale ou des explorations fonctionnelles et contribuent ainsi au diagnostic ou à la surveillance de votre état de santé, sous la responsabilité du Radiologue.

Les Préparateurs en pharmacie

Les préparateurs en pharmacie (tunique blanche à parement bleu foncé) préparent les médicaments nécessaires à votre traitement, sous la responsabilité du Pharmacien.

Les Techniciens de laboratoire

Les techniciens de laboratoire (tunique blanche à parement bleu foncé) traitent les prélèvements biologiques nécessaires au diagnostic et au traitement, sous la responsabilité du Biologiste.

Les Diététiciennes

Les diététiciennes (tunique blanche à parement bleu foncé) interviennent en première intention à la demande du médecin. Elles veillent à l'équilibre de vos menus et peuvent venir vous rencontrer à votre demande.

Les Psychologues

Les psychologues (tenue blanche) interviennent à votre demande ou à celle de l'équipe soignante.

Les Assistantes Sociales

Les assistantes sociales (blouses blanches) sont à votre disposition, et à celle de vos proches, pour vous informer et vous orienter en fonction des difficultés rencontrées lors de votre hospitalisation. Elles vous aident à organiser votre sortie.

Elles se chargeront avec vous des formalités nécessaires si vous devez, sur avis médical, rejoindre un établissement spécialisé après votre hospitalisation. Leurs coordonnées vous seront communiquées par le cadre de santé ou par l'équipe soignante de votre service d'hospitalisation. Vous pouvez également les contacter directement.

D'autres professionnels contribuent également, de manière indirecte, à la qualité de votre séjour : le personnel administratif, le personnel des services logistiques, techniques et informatiques, de la Restauration, de la Lingerie et des secteurs d'Hygiène.





Les consultations

Prendre rendez-vous

Le Centre Hospitalier Sud Essonne vous offre la possibilité d'avoir accès, sur chacun des sites de Dourdan et d'Étampes, dans de nombreuses disciplines, à des consultations externes médicales et paramédicales qui vous permettent de consulter un professionnel de santé ou de passer des examens médicaux sans être hospitalisé(e).

Ces consultations permettent également d'assurer votre suivi médical après une hospitalisation.

Toutes les consultations sont accessibles sur rendez-vous.

Nous vous remercions de penser à prévenir en cas d'empêchement pour annuler votre rendez-vous et, éventuellement, en programmer un nouveau.

Pour la plupart de nos consultations, vous pouvez prendre rendez-vous 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en passant par internet, sur le site www.doctolib.fr également accessible par un lien depuis le site internet de l'hôpital (www.ch-sudessonne.fr).

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone :

Site de Dourdan

Consultations Médicales

(angiologie, anti-tabac, oncologie, cardiologie, coloscopies, dermatologie, diabétologie, diététique, endocrinologie, endoscopies digestives, Doppler, épreuves d'efforts, échographies cardiaques, holsters rythmiques, MAPA, endoscopies bronchiques, respiratoires, gastro-entérologie, néphrologie, pneumologie, rhumatologie, urologie...)

Contactez le : **01 60 81 58 62** - du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Consultations Chirurgicales

(chirurgies viscérale, urologique, orthopédique, ORL, apnée du sommeil, ophtalmologie, angiographie rétinienne)

Contactez le : **01 60 81 58 62** - du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Consultations Anesthésie

Contactez le : **01 60 81 58 62** - du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Consultations de Gynécologie-Obstétrique

Contactez le : **01 60 81 59 12** - (suivi gynécologique, suivi de grossesse) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h

Contactez le : **01 60 81 58 57** (demande d'IVG)

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h

Pédiatrie

Contactez le : **01 60 81 59 22** - du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Radiologie, Échographie non obstétricale, Mammographie, Scanner et IRM

(IRM réalisés par les radiologues de Dourdan sur le site d'Étampes)

Contactez le : **01 60 81 58 82** - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Laboratoire d'analyses médicales :

Contacter le : **01 60 81 58 92** - du lundi au vendredi de 8h à 17h30

- sur rendez-vous du lundi au vendredi de 7h à 15h et le samedi de 7h30 à 12h

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 13h

Consultations Mémoire :

Contacter le : **01 60 81 59 02**

Site d'Etampes

Consultations Médicales :

(dermatologie, diabétologie, diététique, endocrinologie, oncologie, ORL)

Contacter le : **01 60 80 79 41 ou 77 78 ou 78 57** - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

(alcoologie, cardiologie, dépistage des syndromes des apnées du sommeil, échographies cardiaques, échodoppler, explorations fonctionnelles respiratoires, holster tensionnels, holster cardiaques, tests d'effort, gastro-entérologie, pneumologie, endoscopies bronchiques, gastriques et coliques, tabacologie)

Contacter le : **01 60 80 79 45** - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Contacter le : **01 60 80 79 51 ou 50**

E.C.G.

du lundi au vendredi de 8h30 à 14h30

Consultations Chirurgicales :

Contacter le : **01 60 80 79 44 ou 79 20**

(chirurgies viscérale, orthopédique, urologique, des varices, neurochirurgie, vasculaire et digestive)

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Médecine générale :

Contacter le : **01 60 80 79 47 ou 47 41**

Consultations Anesthésie :

Contacter le : **01 60 80 79 41 ou 77 78** - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Plaies et cicatrisations :

Contacter le : **01 60 80 79 81** - vendredi de 14h00 à 17h00

Stomathérapie :

Contacter le : **01 60 80 79 20** - deux vendredis par mois de 9h à 12h00

Consultations de Gynécologie, d'Obstétrique et d'échographie obstétricale :

Contacter le : **01 60 80 79 49** - du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Contacter le : **01 60 80 78 66** *(demandes d'IVG)*

Pédiatrie (Suivi néonatalogie, allergologie – sur recommandation d'un médecin traitant) :

Contacter le : **01 60 80 79 37** - du lundi au vendredi de 9h à 17h

Radiologie, Échographie non obstétricale, Scanner et IRM :

Contacter le : **01 60 80 79 47** - du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00

Laboratoire d'analyses médicales :

Contacter le : **01 60 80 78 55** - du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 8h à 15h30

Consultations Mémoire et Consultation d'évaluation gériatrique :

Contacter le : **01 60 80 79 81** - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

* **La Consultation Mémoire** est ouverte à toute personne présentant une plainte mnésique. La consultation assure un bilan diagnostic, un traitement, si nécessaire, et un suivi du patient et de sa famille, en relation avec le médecin traitant et les professionnels médico-sociaux. Elle participe également à la formation des professionnels et des aidants.

La Consultation d'évaluation gériatrique est réalisée à la demande de la personne âgée, de sa famille, du médecin traitant, ou des professionnels médico-sociaux.

Elle permet une évaluation globale standardisée (*chutes, perte d'autonomie, troubles du comportement, plaintes mal étiquetées...*). Elle contribue à l'évaluation du projet de vie et/ou du projet de soins de la personne âgée, en relation avec le médecin traitant et les aidants. La consultation d'évaluation peut aboutir à une orientation vers une consultation spécialisée (*psychiatrie, spécialités d'organes...*).

Délivrance de médicaments :

Merci de penser à apporter votre attestation Carte Vitale pour la première délivrance et présentez-vous directement aux Pharmacies :

- **Site de Dourdan** : du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30,
- **Site d'Etampes** : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Formalités administratives :

Avant toute consultation, merci de vous présenter à la Caisse des Consultations externes :

- **Site de Dourdan** : dans le hall d'entrée de l'hôpital, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00,
- **Site d'Etampes** : dans le hall d'entrée de l'hôpital, sur votre droite, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

Une fiche de consultation vous sera remise pour vous rendre auprès du médecin consultant.

Documents à présenter afin d'établir votre dossier administratif :

- une pièce d'identité (*éventuellement livret de famille*),
- votre carte d'assuré social "Vitale" ou son attestation en cours de validité,
- votre carte mutuelle en cours de validité ou votre attestation de C.M.U.C. (Couverture Médicale Universelle Complémentaire),
- la prise en charge ou carte d'assuré pour les ressortissants étrangers.

Avec éventuellement :

- le volet n°2 de la déclaration d'accident du travail.

Pour le bon déroulement de votre consultation, pensez à apporter :

- si vous venez pour la première fois vous devez venir avec un courrier de votre médecin traitant,
- votre prescription, le cas échéant,
- vos examens et radiographies,
- la dernière ordonnance en votre possession,
- le carnet de santé pour les enfants,
- votre carte de groupe sanguin.

Concernant le paiement de votre consultation, vous êtes invité à effectuer le règlement au niveau de la caisse externe. Nous vous indiquons que toute somme restant due sera facturée (un titre de recettes sera envoyé à votre domicile). Votre règlement devra être adressé à la Trésorerie Publique d'Etampes.

La tarification libérale

Certains Praticiens Hospitaliers du CHSE ont conclu une convention qui leur permet d'exercer à titre libéral, au sein de l'établissement au maximum deux demi-journées par semaine.

Tous ces praticiens ont également des créneaux d'actes et de consultations à titre public.

- **Si vous vous rendez à l'hôpital pour une consultation à titre libéral, vous payez directement les honoraires au médecin.**

Ce dernier doit vous avoir informé au préalable du tarif de sa consultation.

Le remboursement s'effectue sur la base du tarif agréé par la Sécurité Sociale

Concernant la part prise en charge par votre mutuelle, il vous est conseillé de vous informer sur les conditions de remboursement des frais.

- **Si vous vous rendez à l'hôpital pour un acte technique à titre libéral :**

L'acte technique sera réglé directement au professionnel, le forfait technique est pris en charge par la sécurité sociale ou à votre charge si vous n'êtes pas assuré social.

Dans les deux cas exposés ci-dessus, vous devez obligatoirement vous inscrire aux guichets des admissions et fournir vos justificatifs de sécurité sociale et mutuelle en cas d'examens complémentaires (analyses de laboratoires par exemple).





Questionnaire de sortie

Aidez nous à nous améliorer en complétant cette enquête sur votre séjour

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez quitter notre établissement. Nous espérons que votre séjour a répondu à votre attente, tant dans le domaine des soins que dans celui de l'accueil hôtelier. Votre opinion est précieuse pour améliorer la qualité de nos prestations. Nous vous remercions par avance de prendre quelques instants pour répondre à ces questions. Vos réponses sont anonymes.

Nous vous souhaitons un bon rétablissement et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Lieu de votre séjour : ☐ Site de Dourdan ☐ Site d'Étampes

Date :

Service de prise en charge :

.....

Modalité de prise en charge :

☐ Ambulatoire - Hôpital de Jour ☐ Hospitalisation temps plein



Très Satisfait



Satisfait



Peu Satisfait



Pas Satisfait



Non Concerné

1- ACCUEIL

Accès et signalétique :

L'accueil administratif :

L'accueil dans le service :

	☐		☐		☐		☐		☐
	☐		☐		☐		☐		☐
	☐		☐		☐		☐		☐

2- SOINS ET RELATIONS AVEC L'EQUIPE MEDICALE ET PARAMEDICALE

Vos relations avec les médecins :

Vos relations avec le personnel soignant :

La prise en charge de votre douleur :

Le respect de l'intimité et de la dignité au cours des soins :

Le respect de votre consentement pour les soins et les examens :

Vos commentaires :

	☐		☐		☐		☐		☐
	☐		☐		☐		☐		☐
	☐		☐		☐		☐		☐
	☐		☐		☐		☐		☐
	☐		☐		☐		☐		☐

.....

.....

.....

.....

.....

3- INFORMATIONS DONNÉES

Pensez-vous avoir obtenu les informations que vous souhaitiez concernant votre état de santé :

Les soins qui vous ont été dispensés :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Votre date de sortie et votre destination :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Le traitement et/ou précautions à suivre après votre sortie :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Les formalités de sortie :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Vos commentaires :

4- HYGIÈNE & MAINTENANCE

Hygiène des locaux :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Etat des locaux :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

5- PRESTATIONS HOTELIÈRES ET CONDITIONS DE SÉJOUR

Linge :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Repas :

Qualité Quantité :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Température des repas :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Respect du choix du menu :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

6- PRESTATIONS MISES À VOTRE DISPOSITION

Avez-vous été satisfait des prestations mises à votre disposition ?

(TV, téléphone, service de courrier, Wifi...):

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Confort de la chambre :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Vos attentes relatives au calme et à la tranquillité de votre séjour ont-elles été satisfaisantes ? :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?

7- POUR L'ENSEMBLE DE VOTRE SEJOUR

Satisfaction Globale :

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Quelles sont vos suggestions pour l'amélioration de la qualité des séjours ?

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à répondre à cette enquête.

Merci de remettre le questionnaire, soit au Cadre de Santé du Service, soit en le faisant parvenir à la Direction de la Qualité ou par courriel à l'adresse suivante : ylebaron@ch-sudessonne.fr.





Désignation de la **personne de confiance**

Vous venez d'être admis à l'hôpital et allez y séjourner. Dès votre admission, il vous sera demandé de désigner une ou plusieurs personne(s) à prévenir en cas de besoin.

Parallèlement vous avez également la possibilité de désigner une "personne de confiance", en application de la loi du 4 mars 2002, relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé *.

Pourquoi désigner une personne de confiance ?

Il s'agit d'une personne majeure, suffisamment proche de vous pour connaître vos convictions et à qui vous faites confiance (un membre de votre famille, un ami, un voisin, votre médecin traitant, etc.).

Cette personne de confiance pourra, si vous le souhaitez, vous accompagner dans les démarches à accomplir et assister à vos entretiens afin de vous conseiller dans les meilleurs choix thérapeutiques à adopter. Elle peut aussi vous accompagner lors de la consultation de votre dossier médical. Elle s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées et est soumise au respect du secret médical.

Par ailleurs, si votre état de santé ne vous permet pas d'exprimer votre volonté ou de recevoir des informations, la personne de confiance est alors consultée par l'équipe soignante afin d'adapter au mieux le traitement en fonction des impératifs médicaux et de vos convictions.

Qui peut être la personne de confiance ?

Toute personne librement choisie par vous dans votre entourage.

La personne désignée doit en être informée.

Elle peut refuser.

Quand désigner une personne de confiance ?

A tout moment de votre hospitalisation vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance

Comment désigner une personne de confiance ?

La désignation de la personne de confiance se fait par écrit à l'aide du formulaire au verso de ce document et figure dans votre dossier médical.

* Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Cette désignation se fait par écrit. Elle est révocable à tout moment. Si le malade le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions. (...) Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, à moins que le malade en dispose autrement.

Formulaire de désignation d'une personne de confiance

Cette désignation est valable pour toute la durée de votre hospitalisation, sauf avis contraire de votre part. Néanmoins elle est révoquée à tout moment par écrit : il vous suffit d'en avvertir le personnel hospitalier et de désigner, le cas échéant, une nouvelle personne de confiance.

Je soussigné(e) : M/Mme :

demeurant à :

téléphone :

déclare :

☐ Avoir reçu l'information sur la personne de confiance et ne pas souhaiter en désigner une.

☐ Avoir reçu l'information sur la personne de confiance et souhaite désigner :

M/Mme :

demeurant à :

téléphone :

Lien de parenté : ☐ oui ☐ non

Précisez :

qui deviendra ma personne de confiance.

Fait à

Signature

Le

☐ est dans l'impossibilité de désigner une personne de confiance.
(Pour les personnes qui ne sont pas en mesure de le faire)

Date, nom et signature du soignant

Les équipes soignantes sont à votre disposition pour vous apporter
des précisions et répondre à vos questions

Centre Hospitalier Sud Essonne - Dourdan-Etampes

Site Dourdan : 2 Rue du Potelet BP 102 – 91415 DOURDAN Cedex – **01 60 81 58 58**

Site Etampes : 26 Avenue Charles de Gaulle BP 102 – 91152 ETAMPES Cedex - **01 60 80 76 76**

Site internet : www.ch-sudessonne.fr